

GRILLE TARIFAIRE

CRD AGGLOMERATION LE PUY-EN-VELAY

Année scolaire 2026-2027

		AGGLO SITE LE PUY				AGGLO AUTRES SITES D'ENSEIGNEMENTS				HORS AGGLO TOUS SITES			
MOINS DE 24 ANS													
COURSUS GÉNÉRAL													
		1 ^{er} Élève	2 ^{ème} Élève	3 ^{ème} Élève	4 ^{ème} Élève Et Plus	1 ^{er} Élève	2 ^{ème} Élève	3 ^{ème} Élève	4 ^{ème} Élève	1 ^{er} Élève	2 ^{ème} Élève	3 ^{ème} Élève	4 ^{ème} Élève Et Plus
MUSIQUE	Instrument *	434 €	348 €	264 €	117 €	330 €	273 €	243 €	117 €	831 €	661 €	495 €	205 €
	Instrument et Harmonie de l'Agglomération *	348 €	264 €	117 €	117 €	273 €	243 €	117 €	117 €	661 €	495 €	205 €	205 €
	CHAM instrumentale *	348 €	264 €	117 €	117 €					348 €	264 €	117 €	117 €
	Instrument élève Maîtrise *												
	Cursus choral *	348 €	264 €	117 €	117 €					661 €	495 €	205 €	205 €
	CHAM Vocale *	264 €	117 €	117 €	117 €					264 €	117 €	117 €	117 €
Musiques Actuelles – Instrument		264 €								495 €			
DANSE *		348 €	264 €	117 €	117 €					661 €	495 €	205 €	205 €
THÉÂTRE *		348 €	264 €	117 €	117 €					661 €	495 €	205 €	205 €
COURSUS GÉNÉRAL	1 ^{ère} Activité supplémentaire	264 €				217 €				495 €			
	À partir de la 2 ^{ème} activité supplémentaire	117 €				117 €				205 €			
Tarif cursus général pour les Familles dont le revenu fiscal de référence de l'année N-1 est inférieur à la 1 ^{er} tranche d'imposition						155 € (Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité))				311 € Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité)			
Elève ayant le statut d'étudiant OU Apprenti (sur justificatifs)													
BÉNÉFICIAIRE MINIMA SOCIAUX						82 € Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité)							
COURSUS SPECIFIQUE													
Découverte	Initiation / découverte musique	264 €				236 €				495 €			
	Éveil musical	155 €				155 €				274 €			
	Éveil Danse / Éveil Beaux-Arts	155 €								274 €			
MUSIQUE	- A partir de 2 pratiques collectives sans pratique instrumentale - ou Musique Jazz	264 €				236 €				495 €			
	Pratique collective seule	155 €				155 €				274 €			
	Orchestre d'Harmonie de la Communauté d'agglomération	155 €								155 €			
	Pratique collective non hebdomadaire	155 €								274 €			
Anciens élèves 2023-24 de l'école de musique de l'Ance à l'Arzon domiciliés Hors agglomération						656 €							
DANSE	Cours Open – 2 cours maximum /semaine	264 €								495 €			
	Barre à terre	264 €								495 €			
	Classe à Horaires Aménagées Danse CHAD	264 €								264 €			
BEAUX-ARTS	2 Ateliers maximum	264 €								495 €			
	Atelier libre	171 €								171 €			
THÉÂTRE – limité à 1 cours/semaine		264 €								495 €			
COURSUS SPECIFIQUE	1 ^{ère} Activité supplémentaire					117 €				237 €			
	À partir de la 2 ^{ème} activité supplémentaire					107 €				214 €			
Tarif cursus spécifique pour les Familles dont le revenu fiscal de référence de l'année N-1 est inférieur à la 1 ^{er} tranche d'imposition						107 € Tarif unique applicable par domaine d'enseignement (sans dégressivité)				214 € Tarif unique applicable par domaine d'enseignement (sans dégressivité)			
Elève ayant le statut d'étudiant OU Apprenti (sur justificatifs)													
BÉNÉFICIAIRE MINIMA SOCIAUX						82 € Tarif unique applicable par domaine d'enseignement (sans dégressivité)							
COURS DE SOUTIEN													
5 cours de 30 min. par an sans pratique collective						184 €							
10 cours de 30 min. par an avec pratique collective						347 €							
Groupe constitué en travail collectif Tarif par membre du groupe						30 €							
USAGER NON ÉLÈVE / Tarif unique						30,00 €							
USAGER NON ÉLÈVE MÉDIATHÈQUE / Tarif unique						30,00 €							

* Pour les élèves d'une même famille, la facturation s'établira toujours du tarif le plus élevé au plus bas
*La dégressivité s'applique entre les tarifs concernés

GRILLE TARIFAIRE

CRD AGGLOMERATION LE PUY-EN-VELAY

Année scolaire 2026-2027

		AGGLO SITE LE PUY				AGGLO AUTRES SITES D'ENSEIGNEMENTS				HORS AGGLO TOUS SITES			
PLUS DE 24 ANS													
CURSUS GÉNÉRAL													
		1 ^{er} Élève	2 ^{ème} Élève	3 ^{ème} Élève	4 ^{ème} Élève et plus	1 ^{er} Élève	2 ^{ème} Élève	3 ^{ème} Élève	4 ^{ème} Élève et plus	1 ^{er} Élève	2 ^{ème} Élève	3 ^{ème} Élève	4 ^{ème} Élève Et Plus
MUSIQUE	Instrument *	517 €	431 €	347 €	184 €	443 €	384 €	353 €	184 €	995 €	829 €	656 €	334 €
	Instrument et Harmonie de l'Agglomération *	431 €	347 €	184 €	184 €	384 €	353 €	184 €	184 €	829 €	656 €	334 €	334 €
	Musiques Actuelles – Instrument	347 €								656 €			
DANSE *		431 €	347 €	184 €	184 €					829 €	656 €	334 €	334 €
THÉÂTRE *		431 €	347 €	184 €	184 €					829 €	656 €	334 €	334 €
CURSUS GÉNÉRAL	1 ^{ère} Activité supplémentaire	347 €				305 €				656 €			
	À partir de la 2 ^{ème} activité supplémentaire	184 €				184 €				334 €			
Tarif cursus général pour les Familles dont le revenu fiscal de référence de l'année N-1 est inférieur à la 1 ^{er} tranche d'imposition						155 € (Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité))				311 € (Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité))			
Elève ayant le statut d'étudiant OU Apprenti (sur justificatifs)													
BÉNÉFICIAIRE MINIMA SOCIAUX						82 € (Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité))							
CURSUS SPECIFIQUE													
MUSIQUE	- A partir de 2 pratiques collectives sans pratique instrumentale - ou Musique Jazz	347 €				276 €				656 €			
	Pratique collective seule	219 €				219 €				400 €			
	Orchestre d'Harmonie de la Communauté d'agglomération	159 €								159 €			
	Pratique collective non hebdomadaire	219 €								400 €			
Anciens élèves 2023-24 de l'école de musique de l'Ance à l'Arzon domiciliés Hors agglomération						832 €							
DANSE	Cours Open – 2 cours maximum /semaine	347 €								656 €			
	Barre à terre	347 €								656 €			
BEAUX ARTS	2 Ateliers maximum	347 €								656 €			
	Atelier libre	180 €								180 €			
CURSUS SPECIFIQUE	1 ^{ère} Activité supplémentaire	184 €								367 €			
	À partir de la 2 ^{ème} activité supplémentaire	168 €								337 €			
Tarif cursus spécifique pour les Familles dont le revenu fiscal de référence de l'année N-1 est inférieur à la 1 ^{er} tranche d'imposition						108 € (Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité))				214 € (Tarif unique applicable par enseignement (sans dégressivité))			
Elève ayant le statut d'étudiant OU Apprenti (sur justificatifs)													
BÉNÉFICIAIRE MINIMA SOCIAUX						82 € (Tarif unique applicable par domaine d'enseignement (sans dégressivité))							
COURS DE SOUTIEN													
5 cours de 30 min. par an sans pratique collective						184 €							
10 cours de 30 min. par an avec pratique collective						347 €							
Groupe constitué en travail collectif Tarif par membre du groupe						30 €							
USAGER NON ÉLÈVE / Tarif unique						30,00 €							
USAGER NON ÉLÈVE MÉDIATHÈQUE / Tarif unique						30,00 €							
* Pour les élèves d'une même famille, la facturation s'établira toujours du tarif le plus élevé au plus bas *La dégressivité s'applique entre les tarifs concernés													

GRILLE TARIFAIRE

CRD AGGLOMERATION LE PUY-EN-VELAY

Année scolaire 2026-2027

Principes tarifaires

- Pour les résidents de l'agglomération du Puy-en-Velay, c'est le lieu d'enseignement du cours instrumental qui détermine le site d'enseignement pris en référence pour la facturation (site du Puy ou autres sites).
- La dégressivité liée au nombre d'élèves inscrits dans une même famille s'appliquera quel que soit l'âge de l'élève. La facturation s'établira toujours du tarif le plus élevé au plus bas.
- Les élèves domiciliés hors agglomération du Puy-en-Velay mais dans le département de la Haute-Loire et inscrits aux Ateliers des arts en 3ème cycle de pratique instrumentale ou de danse, bénéficieront du tarif aggro site du Puy-en-Velay.
- Le tarif « Usager non élève » est un tarif unique qui s'applique, après avis du directeur du CRD, aux musiciens venant consolider les pratiques collectives ou utiliser une salle de travail.
- Le tarif « Usager non élève médiathèque » permet l'emprunt de documents par le public extérieur au CRD.
- Les élèves inscrits à l'Orchestre d'Harmonie de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (sans pratique instrumentale) bénéficieront d'un tarif spécifique, qui leur permettra également de participer à d'autres orchestres si le nombre de place le permet. Ces élèves devront obligatoirement participer aux cérémonies commémoratives ou aux manifestations événementielles sur le territoire communautaire, faute de quoi le tarif « pratique collective sans cours d'instrument » leur sera appliqué.
- Minimas sociaux acceptés pour une attribution du tarif correspondant pour toute la famille :
 - › l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
 - › le revenu de solidarité active (RSA)
 - › l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
 - › l'allocation de solidarité spécifique (ASS)
 - › l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
 - › l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)Le justificatif doit être daté du mois de septembre de l'année d'inscription et sera à fournir au plus tard début octobre de la même année.
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) permet également l'attribution du tarif « minimas sociaux » pour l'élève concerné. Le justificatif doit être daté du mois de septembre de l'année d'inscription et sera à fournir au plus tard début octobre de la même année.
- Le remboursement des droits d'inscription est possible dans le cas où l'élève, indépendamment de sa volonté, ne pourrait plus assister au cours sur présentation d'un des justificatifs suivants : déménagement provoquant un éloignement du lieu des cours, raisons graves de santé ou familiales, raisons d'emploi du temps et d'horaires (professionnel uniquement). Dans ces conditions, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours déjà dispensés, tout mois commencé étant dû.
- La facturation pourra être établie « au prorata » dans le cas d'inscription en cours d'année scolaire. Tout mois commencé est dû. Aucun prorata ne pourra être fait sur les tarifs « usager non élève », « usager non élève médiathèque », « minima sociaux », « soumis au Revenu Fiscal de Référence », « étudiant-apprenti » et « parcours spectateur ».

